

## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 7 juillet 2021

### Acquisition terrain

Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle AB n°139 située rue des Lys.

### Convention de mise à disposition de service « Petites Villes de Demain »

Dans le cadre du recrutement du chef de projet « Petites Villes de Demain », le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de mise à disposition de service entre la communauté d'agglomération de Châteauroux Métropole et les communes d'Ardenes et Déols.

### Tarifs récupérateurs d'eau

Dans le cadre de l'opération d'aide à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, le conseil municipal a décidé de demander à chaque ardennais le coût suivant :

- Cuve cylindrique 510 litres : 27,00€
- Top Tank 1300 litres : 86,00€

### Marché restauration scolaire et ACM

Suite à la consultation pour le renouvellement du marché, le conseil municipal décide de retenir l'offre de RESTAUVAL.

### Personnel

- Le conseil municipal approuve le tableau des effectifs au 8 juillet 2021 et décide si besoin d'avoir recours à un contractuel en l'absence de candidatures de fonctionnaires.
- Le conseil municipal décide de fixer les modalités de mise en œuvre du compte personnel d'activité pour les agents communaux.

### Multi accueil : Médecin référent

Le conseil municipal approuve la convention à intervenir entre la commune et le médecin attaché à l'établissement multi accueil.

Pour le Maire absent,  
Le 1<sup>er</sup> adjoint,

Jacky PINCHAULT

